

Diplomatie climatique

2017/2272(INI) - 26/06/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères et la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire ont adopté un rapport d'initiative conjoint d'Arne LIETZ (S&D, DE) et Jo LEINEN (S&D, DE) sur la diplomatie climatique.

La commission a déclaré que **les capacités diplomatiques de l'UE** devraient être renforcées afin de promouvoir l'action climatique à l'échelle mondiale, de soutenir la mise en œuvre de l'accord de Paris et de prévenir les conflits liés au changement climatique.

Les députés ont rappelé que les impacts climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire, les déplacements, les migrations, la pauvreté, les inégalités entre les sexes, la traite des êtres humains et la violence, et ont un impact sur la paix et la sécurité. Ils sont particulièrement préoccupés par la détérioration des écosystèmes et par la menace croissante que représentent la rareté de l'eau et les risques liés à l'eau.

Dans ce contexte, la diplomatie climatique pourrait être comprise comme **une forme de politique étrangère ciblée visant à promouvoir l'action climatique** en tendant la main à d'autres acteurs, en coopérant sur des questions spécifiques liées au climat, en établissant des partenariats stratégiques et en renforçant les relations entre les acteurs étatiques et non étatiques, y compris les principaux responsables de la pollution mondiale.

Mise en œuvre de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030: réaffirmant l'engagement de l'UE envers l'Accord de Paris et l'Agenda 2030 des Nations unies, les députés ont invité la Commission et les États membres à jouer un rôle actif et constructif lors du dialogue Talanoa de 2018 et de la COP24 à Katowice, en Pologne, car 2018 sera une année cruciale pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Notant que plusieurs études ont établi des liens indirects entre les changements climatiques, les catastrophes naturelles et le déclenchement de conflits armés, les députés ont souligné que la politique étrangère de l'UE devrait développer les **capacités de surveillance des risques liés au changement climatique**, y compris la prévention des crises et la sensibilité aux conflits.

Reconnaissant que le changement climatique exacerbe les conditions qui conduisent à la migration dans les zones vulnérables, les députés ont appelé l'UE à participer activement au débat sur une définition juridique universelle du terme «**réfugié climatique**» au sein des Nations unies en vue d'établir un cadre juridique international pour les personnes déplacées en raison des effets du changement climatique et de l'adoption d'une approche commune sur cette question.

Renforcer la capacité de l'UE en matière de diplomatie climatique: afin de mieux refléter l'engagement accru dans la diplomatie climatique, les députés ont invité la Commission et les États membres à **augmenter les dépenses** liées à la diplomatie climatique dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) et à approuver l'affectation d'au moins 30 % aux dépenses liées au climat, comme le Parlement l'a préconisé dans sa [résolution](#) du 14 mars 2018 sur le prochain CFP. Le budget de l'UE dans son ensemble devrait être aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Les députés ont invité l'UE et en particulier le SEAE à:

- inscrire la diplomatie climatique à l'ordre du jour des délégations de l'UE lorsqu'elles rencontrent leurs homologues de pays tiers et d'organisations internationales ou régionales, et

- inclure un point focal sur le changement climatique dans les principales délégations de l'UE dans les pays tiers et garantir un pourcentage plus élevé d'experts climatiques lors de la création de postes mixtes dans les délégations de l'UE ;
- intégrer une perspective de genre dans les politiques climatiques et adopter une approche sensible au genre, car le changement climatique exacerbe souvent les inégalités entre les sexes.

Le rapport souligne la nécessité **d'investissements** importants dans les économies. Les députés sont convaincus qu'un système financier de l'UE qui contribue à l'atténuation du changement climatique et encourage les investissements dans les technologies propres et les solutions durables sera un modèle pour d'autres pays.

La lutte contre le changement climatique en tant que moteur de la coopération internationale: les députés ont demandé à la Commission d'intégrer la dimension du changement climatique dans les **accords internationaux de commerce et d'investissement** et de faire de la ratification et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris une condition préalable aux futurs accords commerciaux.

La Commission a également été invitée à :

- procéder, le cas échéant, à une évaluation complète de la cohérence des accords existants avec l'accord de Paris ;
- rationaliser les instruments financiers en vue d'assurer la cohérence, d'aider les pays tiers à lutter contre le changement climatique et d'accroître l'efficacité de l'action de l'UE dans ce domaine ;
- inclure systématiquement une clause obligatoire sur les changements climatiques fondamentaux dans les accords internationaux, y compris les accords commerciaux et d'investissement, concernant l'engagement mutuel de ratifier et de mettre en œuvre l'Accord de Paris, soutenant ainsi le processus européen et international de décarbonisation.

Les députés ont également souligné la nécessité d'évoluer vers une **économie circulaire «zéro carbone»**, et ont estimé que de nouveaux travaux sur le développement des ajustements aux frontières du carbone sont nécessaires comme levier pour les efforts supplémentaires de tous les pays afin d'atteindre les objectifs inscrits dans l'Accord de Paris.

Les partenaires stratégiques de l'UE: les députés ont regretté que le président américain ait annoncé sa décision de se retirer de l'accord de Paris, mais ils ont estimé qu'il était important que l'UE poursuive ses efforts pour **réengager les États-Unis dans la coopération multilatérale** en matière de lutte contre le changement climatique. Le dialogue parlementaire et la coopération avec les autorités locales sont essentiels à cette fin.

Ils ont appelé l'UE à renforcer le soutien à la société civile dans le monde entier en tant qu'agents de l'action climatique, et ont souligné le rôle des régions et des villes en matière de développement durable.

Enfin, les députés ont souligné l'importance de la coopération transfrontalière entre les États membres et les pays partenaires, notamment en ce qui concerne les évaluations transfrontalières des incidences sur l'environnement.